



MAGNAC  
BOURG

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MAGNAC-BOURG

FÉVRIER 2026  
La gazette de  
**Magnac-Bourg**



**Magnac,  
la belle étape limousine**



# SOMMAIRE

4

4. Vie du bourg  
10. Commerce

12

Vie de l'école

14

Budget

16

Associations

26

Culture & Patrimoine

28

Tourisme

30

Chronique  
du Père Lionard

31

État civil  
Com Com

32

Tarifs communaux

## Le billet du Maire

Chères Magnacaudes,  
Chers Magnacauds,

Que cette nouvelle année vous apporte bonheur, santé et réussite.

J'ai une pensée pour celles et ceux pour qui l'année 2025 n'a pas été facile soit par la perte d'un proche, d'un emploi, ou encore touchés par la maladie.

Le mandat arrive à son terme ; en 2020 vous avez fait confiance à une équipe renouvelée qui avait une ambition : faire de Magnac-Bourg un lieu de bien être et de partage.

Pour garantir un cadre de vie agréable, chaque citoyen a son rôle à jouer, de par son comportement vis à vis des autres.

Pour le bien vivre ensemble chaque geste du quotidien compte : ne rien jeter sur la voie publique, ramasser les déjections de son chien ou encore, respecter le code de la route...

Malgré un début de mandat compliqué par la crise sanitaire et l'inflation et depuis 2024 un contexte politique d'incertitude et d'instabilité, la municipalité a continué à travailler.

La majorité des projets qui avaient été portés en 2020, ont été menés à bien ou lancés. C'est collectivement et avec vous que nous avons pu avancer.

Tous nos projets ont été menés sereinement sans augmenter les impôts et pour certains avec l'aide de l'État, du Département, du SEHV, et de la Fondation du Patrimoine.

Je remercie la gendarmerie qui est toujours présente à nos côtés, les Sapeurs Pompiers pour leur disponibilité et leur présence lors des commémorations, les services technique et administratif, les enseignantes, les élus(es) pour leur compétence et leur engagement.

Magnac vit une belle histoire !

Le personnel, les élus(es), s'associent à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année.

**Jean-Louis Dubois, Maire de Magnac-Bourg**



# L'ANNÉE DES 5 POUR LA FOIRE DE NOËL 2025



La foire mensuelle de décembre, sous sa forme spéciale Noël, fut un franc succès, tant par la fréquentation que par le nombre de stands présents. Baignée par un soleil hivernal particulièrement agréable, cette journée a rassemblé un public nombreux, confirmant que ce rendez-vous est désormais incontournable. Une nouvelle fois, l'équipe municipale avait fait le choix de reprendre l'esprit du marché de Noël en l'intégrant à la foire mensuelle du 2<sup>e</sup> samedi du mois. Un pari réussi : en seulement 5 ans, la manifestation est passée de 5 à 55 stands, dont une dizaine de nouveaux exposants cette année, témoignant du dynamisme et de l'attractivité de l'événement.

Tout au long de la journée, les visiteurs ont pu déambuler sur la place Donnet, profiter des animations proposées et partager un moment convivial autour des produits de la foire. Les tables mises à disposition sous le chapiteau chauffé ont permis à chacun de se restaurer sur place. Cette réussite est là aussi le fruit d'un engagement collectif : la municipalité tient à remercier l'ensemble des exposants, les associations pour leur mobilisation, ainsi que les pompiers de la caserne de Magnac, toujours fidèles au rendez-vous pour accompagner le Père Noël lors de sa visite. Un grand merci également au Père Noël pour sa disponibilité, aux musiciens du Département de



*Les 2 vedettes de la foire: le Père Noël et Sébastien Péjou, adjoint au Maire, organisateur et animateur de la manifestation.*

musiques traditionnelles du Conservatoire de Limoges pour l'animation musicale de l'après-midi, ainsi qu'à la chorale IVOUCHKI, dont le concert a été particulièrement apprécié par un public venu nombreux remplir l'église. Enfin, la municipalité adresse ses remerciements à toutes celles et ceux — bénévoles, agents, élus et participants — qui ont contribué à la réussite de cette dernière grande manifestation publique de l'année sur la commune.





Début décembre 2025, installation d'un échafaudage afin de réaliser les travaux sur le clocher. Crédit : Sébastien Péjou.

## JOYAU DU PATRIMOINE COMMUNAL

# RESTAURATION DU CLOCHER DE L'ÉGLISE ST-JACQUES-LE-MAJEUR

L'année écoulée a été marquée par une mobilisation collective autour de notre église Saint-Jacques-le-Majeur, dont le clocher a fait l'objet d'une restauration achevée mi-décembre 2025. En juin 2023, le clocher est frappé par la foudre, provoquant des dégâts significatifs sur sa structure ainsi que sur les installations électriques. Afin de garantir la sécurité du public et de préserver l'édifice, la commune engage rapidement des travaux d'urgence : réparation du système électrique (10 354,20 € TTC financés par la commune) et pose d'un filet de protection (7 176 € TTC financés par la commune). Ces interventions permettent la réouverture de l'église en décembre 2023.

Parallèlement, une réflexion est engagée sur la restauration complète du clocher, construit en 1875. Une collecte de fonds est lancée afin de participer au financement des travaux nécessaires à la pérennité de cet édifice partiellement classé Monument Historique depuis 1910, unique église dédiée à Saint-Jacques-le-Majeur en Haute-Vienne. Grâce au soutien des habitants et des partenaires, le financement est réuni. Sur un budget de 27 900 € HT, la commune a obtenu une subvention de l'État de 11 160 € (40 %), une subvention du Conseil départemental de la Haute-Vienne de 9 765 € (35 %), le solde étant couvert par la mairie de Magnac-Bourg et les dons collectés par la Fondation du Patrimoine, soit 6 975 € (25 %). D'un montant total de 33 480 € TTC, les travaux ont porté sur la réfection du dôme, la rénovation du chemin de ronde et l'installation d'un système de protection contre la foudre, inexistant

jusqu'alors. Aujourd'hui achevé, ce chantier marque une étape supplémentaire dans la préservation de notre patrimoine communal.



12 novembre 2025, reportage de France 3 Limousin au cœur du chantier. Ici, en entretien avec Jean-Louis Dubois, maire de Magnac-Bourg. Crédit : Sébastien Péjou.

UNE ÉTAPE SPORTIVE AU GRAND CHÊNE

# UN TERRAIN MULTISPORTS OUVERT À TOUTES ET À TOUS



Les enfants du centre de loisirs au cœur du terrain multisports avec de gauche à droite : Jean-Claude Leblois, président du conseil départemental de la Haute-Vienne, Jean-Louis Dubois, maire de Magnac-Bourg et François Pesneau, préfet de la Haute-Vienne. Crédit : Sébastien Péjou.

L'inauguration du nouvel espace multisports de Magnac-Bourg, le mercredi 11 juin 2025, a marqué l'aboutissement d'un projet engagé il y a plusieurs années par l'équipe municipale. Pensé dès l'origine comme un équipement au service de la jeunesse, mais ouvert à tous les habitants, ce terrain est aujourd'hui un nouvel atout pour la vie sportive et sociale de la commune.

Tout commence par un constat partagé : l'un des anciens terrains de tennis, situé au pied du Grand Chêne, était devenu inutilisable et ne répondait plus aux besoins actuels. Plutôt que de laisser cet espace à l'abandon, les élus ont fait le choix de le transformer en un lieu dynamique, polyvalent et sécurisé, capable d'accueillir différents usages sportifs. En 2022, un travail de réflexion et de concertation est engagé. Les élus définissent

les objectifs du projet : créer un équipement accessible à tous les âges, favoriser la pratique sportive libre, répondre aux attentes des jeunes, tout en permettant un usage encadré par l'école, le centre de loisirs et les associations de la commune. Parallèlement, la commune se lance dans la recherche de financements, étape indispensable pour concrétiser cette ambition.

Grâce à l'accompagnement de partenaires institutionnels, le projet trouve le soutien de l'Agence Nationale du Sport à hauteur de 59,05 %, le Conseil Départemental de la Haute-Vienne apporte 20 % du financement, permettant à la commune de limiter sa part à 20,95 %. Le coût total est de 65 290 € HT. Les travaux, confiés à l'entreprise Nérual, aboutissent à la réalisation d'un terrain multisports de 32 x 15 mètres, doté d'un gazon synthétique sablé, d'équipements polyvalents (football, handball, basket, volley, badminton) et accessible aux personnes à mobilité réduite. La rénovation s'est également accompagnée du remplacement du grillage du terrain de tennis situé en contrebas, améliorant ainsi l'ensemble du site sportif. Saluons ici l'investissement de nos agents du secrétariat, du service technique et de notre cantinière ainsi que le soutien du centre de loisirs, de l'école et d'Occitane Football Club.

Le 11 juin 2025, ce projet prend enfin vie lors d'une inauguration conviviale, en présence notamment du Préfet de la Haute-Vienne et du Président du Conseil Départemental. Une quarantaine d'enfants investissait le terrain, symbolisant parfaitement l'objectif initial du projet : offrir aux jeunes un espace de détente, de sport et de partage. Aujourd'hui, cet espace multisports est ouvert à tous, les élus espèrent qu'il sera respecté par ses usagers.



Les enfants du centre de loisirs au cœur du terrain multisports avec de gauche à droite (au premier plan) : Aurélien Laurent, gérant de la SARL Nérual; Sébastien Péjou, adjoint au maire et co-référent du projet; François Pesneau, préfet de la Haute-Vienne; Jean-Louis Dubois, maire de Magnac-Bourg; Jean-Claude Leblois, président du conseil départemental de la Haute-Vienne; Jacqueline Lhomme-Lemonent, conseillère départementale et Delphine Filiatre, conseillère municipale et co-référente du projet. Crédit : Mairie de Magnac-Bourg.



## BIENVENUE AU CAMPING DES ÉCUREUILS



Depuis que le camping est ouvert d'avril à octobre, sa fréquentation ne faiblit pas, bien au contraire. Les chiffres parlent d'eux-mêmes !

Le label « Village Étape préféré » reçu en 2023 a largement contribué à ce succès. Pour parfaire le séjour des vacanciers, le personnel

communal assure l'entretien des sanitaires et a réalisé des aménagements extérieurs.

Tout est fait pour que les voyageurs restent plus longtemps dans notre commune qui offre toutes les prestations nécessaires pour un séjour très agréable.

6

	2023							2024							2025						
	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.
Arrivées	81	164	179	275	328	241	114	118	205	237	378	441	263	136	109	193	245	416	521	244	142
Nuitées	87	225	200	339	404	388	147	124	222	280	521	551	359	176	163	267	322	488	809	230	198
Emplacements	44	134	110	153	199	226	95	60	108	156	259	254	195	87	94	143	172	248	344	170	113
Total emplacements / saison	961							1119							1284						

## CÉRÉMONIES



Cérémonie du 8 mai



Cérémonie du 11 novembre avec Yannis (18 ans) porte trapeau de l'ANACR au premier plan

Cérémonie du 11 novembre en présence des Sapeurs pompiers, des enfants de l'école de Magnac, des élu(e)s et de nombreux Magnacauds et Magnacaudes.

Yannis, porte drapeau de l'ANACR (18 ans) assurait la commémoration avec Mr Cordier représentant la FNACA.

# L'OPÉRETTE S'INSTALLE DURABLEMENT À MAGNAC-BOURG



Pour la troisième année consécutive, notre commune a eu le plaisir d'accueillir le Festival Opération Opérette. Bien ancré dans le paysage culturel de la Haute-Vienne, ce festival est organisé par la troupe de La Follembûche. Chaque été, elle

séduit un public fidèle et curieux. Le samedi 6 septembre 2025, la salle des fêtes de Magnac-Bourg a accueilli un temps fort du festival avec la présentation, en version concert, de «Le jour et la nuit», opéra-bouffe en trois actes (1881), sur un livret d'Albert Vanloo et Eugène Leterrier, mis en musique par Charles Lecocq. Huit comédiens-chanteurs professionnels ont donné vie à cette œuvre pétillante, accompagnés par l'ensemble Madrigal (choré du Festival) et la pianiste Zoé Crozet-Robin. L'intrigue a transporté le public dans un Portugal d'opérette du XVIII<sup>e</sup> siècle, où Manola, héroïne vive et malicieuse, doit déjouer intrigues amoureuses et manigances politiques, dans une succession de quiproquos aussi drôles que rythmés. À travers une musique entraînante, joyeuse et délicate, typique du charme de l'opérette française, ce spectacle a illustré pleinement l'ambition du festival : faire découvrir ou redécouvrir les trésors du répertoire lyrique dans une forme accessible et conviviale.

En soutenant ce festival, notre commune affirme son engagement en faveur de la culture vivante et de qualité, accessible à tous, et contribue à inscrire Magnac-Bourg parmi les rendez-vous culturels haut-viennois incontournables de la fin de l'été.



*Pour la troisième année consécutive, la salle des fêtes de Magnac-Bourg a accueilli le Festival Opération Opérette de la Follembûche, le 6 septembre 2025. La version concert de Le jour et la nuit, opéra-bouffe en trois actes, a transporté le public dans un Portugal d'opérette du XVIII<sup>e</sup> siècle, au fil d'une succession de quiproquos aussi drôles que rythmés. Ici, les huit comédiens-chanteurs accompagnés par l'ensemble Madrigal (choré du Festival) et la pianiste Zoé Crozet-Robin. Crédit : Sébastien Péjou.*



Samedi 2 août 2025, sur l'aire de repos Briance-Ligoure-Est (A20) : opération de séduction auprès des automobilistes. Les Villages Étapes de l'A20 et la Fédération Française des Villages Étapes invitaient les voyageurs à faire une pause dans les villages plutôt que sur une aire d'autoroute. Élus et agents de Magnac-Bourg se sont relayés sur le stand de notre village. De gauche à droite : Delphine Biarnaix (adjointe au maire), Gilbert Tarrade (conseiller délégué), Jean-Louis Dubois (maire), Sébastien Péjou (adjoint au maire – vice-président de la FFVE).

30 ANS DÉJÀ !

## VILLAGES ÉTAPES

**Magnac-Bourg, berceau de Village Étape®**



L'un des six épis anthropomorphes créés par la commune de Magnac-Bourg à l'occasion des 30 ans de la Fédération Française des Villages Étapes. © DR

L'année 2025 aura une nouvelle fois confirmé l'engagement de Magnac-Bourg au sein du réseau national Village Étape®, un concept né dans les années 1990 sur notre commune et aujourd'hui reconnu dans toute la France. Après avoir remporté le titre de « Village Étape de l'année » en 2023, notre commune a de nouveau été sélectionnée parmi les cinq villages finalistes au niveau national, représentant fièrement la Région Nouvelle-Aquitaine. Si le titre 2025 a finalement été remporté par Rocroi (Ardenne), être finaliste national témoigne de la qualité de notre accueil, de notre dynamisme local et de l'implication de nos commerçants.

L'été a également été marqué par une opération d'envergure organisée le samedi 2 août sur l'aire de repos Briance-Ligoure-Est, sur l'autoroute A20, à hauteur de Vicq-sur-

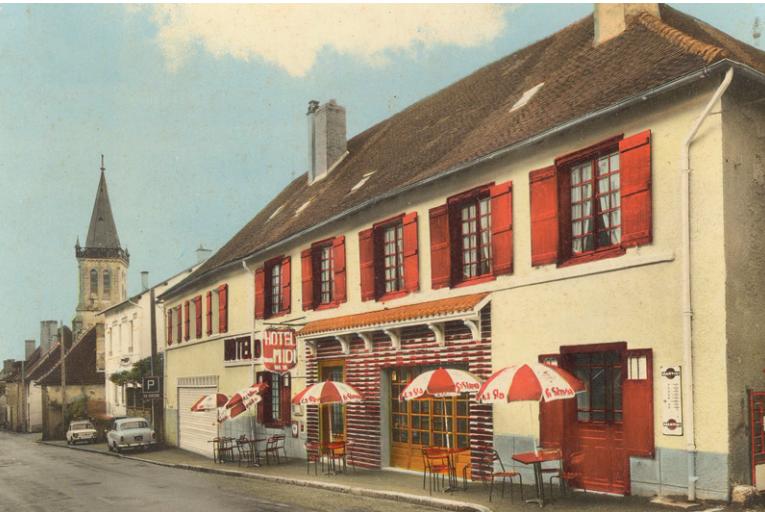
Breuilh. À l'occasion des 30 ans de la marque Village Étape®, la Fédération Française des Villages Étapes (FFVE), en partenariat avec la DIRCO, a proposé aux vacanciers un moment convivial afin de leur faire découvrir les avantages de faire une pause dans un Village Étape®. Notre commune y était représentée, notamment avec le lancement de ses épis anthropomorphes, nouveaux ambassadeurs de Magnac-Bourg. Tout au long de la journée, les voyageurs ont pu profiter de boissons offertes, de dégustations de produits locaux, d'animations musicales, mais aussi de moments de détente grâce à des séances de yoga et de massage. Une belle vitrine pour les villages présents et, plus largement, pour l'ensemble du réseau, rappelant qu'une pause dans un Village Étape®, c'est bien plus qu'un simple arrêt sur la route.

Enfin, l'automne a été rythmé par un temps fort du réseau avec les Rencontres nationales des Villages Étapes, organisées les 2, 3 et 4 octobre 2025 à Cloyes-les-Trois-Rivières (Eure-et-Loir). Ces rencontres ont permis d'échanger autour des grands enjeux du commerce de demain, de la revitalisation des centres-bourgs, des nouvelles attentes des consommateurs et des initiatives locales innovantes. Animées par Sébastien Péjou, adjoint au maire de Magnac-Bourg et vice-président de la FFVE, les conférences ont été enrichies par des témoignages d'élus, de commerçants, de partenaires institutionnels et de personnalités historiques du réseau. Elles ont rappelé combien la création de la marque Village Étape® a constitué, dès les années 1990, une réponse visionnaire face aux contournements routiers et à la fragilisation du commerce rural. Magnac-Bourg, berceau de la marque Village Étape®, entend ainsi continuer de jouer un rôle actif et inspirant au sein du réseau, au service de son dynamisme, de l'attractivité de la commune et du territoire Briance Sud Haute-Vienne.



## DE L'HÔTEL-RESTAURANT DU MIDI À LA RÉSIDENCE DU MIDI

# ODHAC



Située au cœur de notre village, la Résidence du Midi marque une nouvelle étape dans l'évolution de cette partie du bourg. Là où se trouvait autrefois l'hôtel-restaurant du Midi, tenu durant de nombreuses années par Mme et Mr. Tricard, s'élève aujourd'hui un ensemble de 8 logements à loyer modéré, pensés pour répondre aux besoins actuels tout en respectant l'identité du village. Lieu emblématique, l'ancien hôtel-restaurant a longtemps contribué à la vie économique et à la renommée de la commune, accueillant voyageurs et

habitues, et offrant des moments de convivialité qui restent dans la mémoire des plus anciens.

Dans un souci de continuité et de respect du patrimoine, certains éléments de l'ancien bâtiment ont été conservés: « Un élément important a été la récupération des épis de faîtage de l'hôtel existant, reposés sur le nouveau projet », précise Sylvain Montzamir, architecte du projet (Le Compas dans l'Œil | Initio Tulle).

Après plusieurs années de réflexion et de travail, ce projet, porté par l'ODHAC 87 (Office public de l'habitat du département) en partenariat avec la municipalité, participe à redonner vie au centre-bourg. L'inauguration, qui s'est tenue le 26 novembre 2025, a marqué l'aboutissement de cette opération et, surtout, l'arrivée des premiers locataires. À noter quelques chiffres : un projet mené de 2017 à 2025, pour un coût global de 1,3 million d'euros, financé par des prêts de la Caisse des Dépôts, des subventions de l'État, du Conseil départemental et d'ENEDIS, ainsi qu'un engagement financier direct de l'ODHAC 87, représentant plus de 28 % de fonds propres. La commune compte désormais 36 appartements ou pavillons ODHAC, depuis les premières constructions réalisées dans les années 1970.

La municipalité souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants de la Résidence du Midi et se réjouit de voir ce site emblématique poursuivre sa vocation d'accueil, au service du dynamisme et de l'attractivité de Magnac-Bourg.



Succès pour la Journée nationale du commerce de proximité, organisée le samedi 11 octobre 2025, particulièrement pour la Color Run solidaire de l'association «Les professionnels de la Briance», au profit de la Ligue contre le Cancer 87. Crédit : Sébastien Péjou.

## LE COMMERCE DE PROXIMITÉ, LA FIERTÉ DE MAGNAC-BOURG



Le 7 avril 2025, lors de la cérémonie nationale de la JNCP à Paris, Magnac-Bourg a remporté le Trophée «Communication 360°». Cette distinction

récompense la stratégie globale menée par la commune pour valoriser ses commerçants et artisans, renforcer le lien avec les habitants et dynamiser le territoire. Parmi près de 700 villes et villages engagés dans la JNCP, seules deux communes représentaient la Nouvelle-Aquitaine cette année : Coulanges-sur-l'Autize (79) et Magnac-Bourg. Notre commune est la seule à être repartie avec un trophée. Par ailleurs, Magnac-Bourg fait partie des quatre nouvelles communes françaises distinguées par l'attribution de « 4 sourires », portant à 42 le nombre de communes reconnues au niveau national, aux côtés de Beauvais (60), Jeumont (59) et Sotteville-lès-Rouen (76). La municipalité remercie une nouvelle fois, très chaleureusement, la JNCP, ainsi que ses partenaires — l'association «Les Professionnels de la Briance» et la CCI 87 — pour ce travail collectif récompensé.

Cette dynamique s'est poursuivie lors de la Journée nationale du commerce de proximité, organisée le samedi 11 octobre 2025. Foire mensuelle, stands des commerçants et artisans, animations musicales, restauration, activités pour les enfants et Color Run solidaire au profit de la Ligue contre le Cancer 87 ont rythmé cette journée. Une journée désormais orchestrée par les commerçants et artisans de la commune, et plus largement de la communauté de communes.

Au-delà des trophées et des animations, la JNCP 2025 confirme l'importance du travail conjoint entre la commune et l'association des commerçants pour soutenir le commerce local, renforcer l'attractivité du bourg et de notre territoire, tout en maintenant un lien social fort au cœur de Magnac-Bourg.



Le 7 avril 2025, lors de la cérémonie nationale de la JNCP à Paris, Magnac-Bourg a remporté le Trophée « Communication 360° ». De gauche à droite : Laetitia Bouhet-Theillaumas, directrice Territoires & Communication de la CCI de Limoges et de la Haute-Vienne ; Jean-Louis Dubois, maire de Magnac-Bourg ; Benjamin Ulmi, électricien et secrétaire de l'association Les Professionnels de la Briance ; Sébastien Péjou, adjoint au maire en charge de l'économie et de l'attractivité. Crédit : Association JNCP, Paul Martinez©

LA COMMUNE COMpte UNE NOUVELLE ADRESSE GOURMANDE !

# O'BONS VIVANTS



Christophe Sénégas dans son établissement.

Le restaurant pizzeria O'Bons Vivants a ouvert ses portes le 20 juin au 6 place de la Bascule. Le chef, Christophe Sénégas, bien connu dans les environs puisqu'il est aussi le boucher du village, propose une cuisine traditionnelle, généreuse et familiale, élaborée à partir de produits locaux et en provenance directe de sa « Boucherie limousine » : plats du jour ou à la carte, pizzas, burgers, viandes grillées...

Le restaurant a rapidement trouvé sa clientèle d'habitues (locaux, ouvriers...) mais aussi une clientèle de passage, attirée par la marque Villages Étapes.

Ouvert le midi du lundi au dimanche, ainsi que les vendredis et samedis soir, l'établissement dispose d'une salle pouvant accueillir une quarantaine de couverts ainsi qu'une belle terrasse.



La soirée d'inauguration a connu un vif succès en réunissant plus de 200 personnes sur la place de la Bascule, lui donnant un air de « place du village » le temps d'un soir. La soirée d'anniversaire est d'ores et déjà prévue ainsi que d'autres soirées au fil de l'année.

Afin de diversifier l'offre et répondre au mieux aux demandes de la clientèle, le restaurant propose également un service de pizzas et burgers à emporter, aux horaires d'ouverture. Depuis peu, l'offre s'est encore plus élargie puisqu'un distributeur de pizzas a été installé place des Dr Donnet dans lequel vous pouvez retrouver 7jours/7 et 24h/24 les pizzas issues du restaurant.

La municipalité souhaite la bienvenue à cette nouvelle initiative qui contribue au dynamisme économique et à l'attractivité de la commune.



Vif succès pour la soirée d'inauguration !



DES NOUVELLES DE NOTRE ÉCOLE

## QUATRE MOIS TRÈS INTENSES

**Cette année, l'école accueille 73 élèves répartis dans 3 classes :**

- 23 CP/CE1 dans la classe de Mme Nesson
- 25 CE1/CE2 dans la classe de Mme Geoffre
- 25 CE2/CM1 dans la classe de Mme Labonne

Un effectif stable depuis quelques années, au sein du Regroupement Pédagogique Intercommunal Château/Magnac/Vicq, qui compte aujourd'hui 250 élèves.

### QUELQUES TEMPS FORTS DEPUIS LA RENTRÉE :

#### Septembre : « Classe bleue »

Cette année encore, grâce à l'appui financier des trois communes et de l'APEI, les élèves des 3 classes ont pu bénéficier d'une semaine de natation à la piscine Villasport de Saint-Yrieix-la-Perche. Ce cycle « intensif » de deux séances

de 45 min par jour pendant quatre jours permet à chaque élève de se familiariser avec le milieu aquatique ou de se perfectionner en vue de l'acquisition du « Savoir Nager ».

#### Octobre : « Semaine du goût »

Les élèves de l'école ont participé à différents ateliers culinaires avec pour objectif la réalisation d'un plat pour chaque jour de la semaine. Le lundi, les CP/CE1 sont allés au restaurant O'Bons Vivants confectionner des pizzas. Le mardi, avec Frédérique, Yvonne et Anita, les CE1/CE2 ont réalisé des feuilletés salés et des tartinables. Toujours avec nos cantinières, les CE2/CM1, quant à eux, ont cuisiné des biscuits et une salade de fruits. Ils se sont ensuite rendus à Vicq sur Breuilh partager les repas avec les élèves de CM1 et les CM2, qui, de leur côté, avaient confectionné des hamburgers.



## **Novembre : « Cross » et « Résidence d'artiste »**

Les trois classes ont participé au cross à Vicq-sur-Breuilh avec les élèves de CM1 et CM2. Les « qualifiés » ont ensuite participé au cross départemental à Saint-Pardoux et ont fièrement représenté notre RPI !

Nous avons aussi eu la chance d'accueillir à l'école une artiste, Eva Offredo, en résidence à la Maison du Père Castor. Dans le cadre de son projet TOUPIE UTOPIE inspiré par les albums-activités du catalogue du Père Castor, Eva Offredo est venue à la rencontre des élèves, qui ont ainsi découvert le travail d'une artiste et participé aux étapes de la création d'un album-jeu jouet.

## **Décembre : « Noël »**

Les trois classes ont assisté à un spectacle, « Une Histoire de goutte » de la compagnie L'Escargot dans les orties, offert par la coopérative scolaire, à la salle des fêtes de Château-Chervix, avec leurs copains de Château. Puis, la veille des vacances, les

élèves se sont retrouvés à la salle des fêtes de Magnac pour partager avec les enseignantes, le personnel communal et quelques élus, le repas de Noël, préparé par Frédérique, notre cantinière. Ce moment de convivialité s'est terminé par la désormais traditionnelle animation musicale, préparée par Sébastien Péjou.

D'autres projets verront le jour pendant l'année scolaire, notamment des classes découvertes de 2 ou 3 jours, rendus possibles grâce au soutien des trois communes et de l'Association des Parents d'Élèves.

La représentation de la chorale de l'école est prévue le vendredi 6 mars à la salle des fêtes de Magnac. La fête des écoles du RPI aura lieu le vendredi 26 juin, à Magnac également.

Nous vous attendons nombreux !

Vous pouvez toujours retrouver des infos utiles et des actualités des trois écoles du RPI sur le site internet : <https://rpicmv.toutemonecole.fr>



## **Tarifs scolaires à compter du 01/09/2025**

### **Cantine Scolaire**

Enfant 2,39 €

Enseignants 5,75 €

Il est rappelé que les repas ne sont décomptés qu'à partir de 4 jours consécutifs d'absence.

### **Garderie Municipale**

Matin 1,42€

Soir 2,12 €

Matin et Soir sur un même jour 3,40 €

# BUDGET COMMUNAL PRINCIPAL - RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2025

À l'heure où cet article est rédigé, les comptes pour l'année 2025 ne sont pas entièrement clôturés ; cependant, les quelques opérations comptables qui seront encore effectuées pour le budget 2025 ne changeront les résultats qu'à la marge.

## A – Fonctionnement

### Réserve de fonctionnement début 2025

La réserve de fonctionnement était de 466 093 € en début d'année 2024 ; on y ajoutant l'excédent de 2024 de 177 849 € , et en transférant 70 592 € au budget

d'investissement pour l'autofinancement des restes à réaliser, on obtient une réserve de fonctionnement de 573 350 € ; à ce montant il faut exceptionnellement ajouter 107 463 € provenant de la régularisation du budget d'assainissement demandé par la trésorerie Générale<sup>1</sup> , ce qui donne finalement une réserve de fonctionnement de 680 813 € en début d'année 2025.

### Résultats par les chiffres

DÉPENSES		2025	2024	2023
60	Achats et fournitures	142 625	166 139	152 735
61/62	Services extérieurs <sup>2</sup>	151 675	168 066	148 176
63	Impôts, taxes et versements	9 396	8 889	8 987
12	Charges de personnel	477 211	485 365	454 634
65	Charges de gestion courante	124 192	119 366	104 378
66/67	Autres charges (financières,...)	8 241	10 464	11 286
Total des dépenses réelles		913 339	958 289	880 195
Opérations comptables		6 501	7 084	14 1656
<b>Total des dépenses comptables</b>		<b>919 840</b>	<b>965 373</b>	<b>894 361</b>

RECETTES		2025	2024	2023
70	Produits des services, du domaine	97 440	98 661	77 990
73.1	Impôts locaux (taxes foncières)	499 366	494 689	476 932
73	Autres taxes (ex professionnel)	218 497	217 514	223 754
74	Dotations et participations État	289 801	274 963	256 287
75	Autres produits de gestion	53 484	52 644	49 766
13	Atténuation de charges	8 849	4 622	24 831
76/77	Produits exceptionnels	148	130	7 234
Total des dépenses réelles		1164 185	1143 223	1116 807
Opérations comptables			0	340
<b>Total des dépenses comptables</b>		<b>1164 185</b>	<b>1143 223</b>	<b>1117 147</b>
<b>Excédent comptable</b>		<b>244 345</b>	<b>177 850</b>	<b>222 786</b>

**Commentaires :** pour les dépenses on revient à des montants proches de ceux du budget 2023; en ajoutant quelques recettes supplémentaires (on rappelle que les taux des taxes foncières n'ont pas été modifiés) on retrouve un excédent du même ordre.

Les résultats de l'exercice 2025 au 31 décembre 2025 donne donc un excédent de fonctionnement d'environ

244 345 € ; comme il n'y aura pas besoin de transférer une somme au budget d'investissement 2026 pour l'autofinancement des restes à réaliser, on peut estimer la réserve de fonctionnement à 925 158 € en cette fin d'année 2025.

<sup>1</sup> Depuis le rattachement au Syndicat d'eau Vienne Briançonne Corre, la commune ne gère plus que le budget d'assainissement ; la Trésorerie Générale a demandé qu'une partie des réserves de l'ancien budget Eau & Assainissement soit transférée sur le budget communal principal, aussi bien en fonctionnement qu'en investissement.

<sup>2</sup> Les services extérieurs regroupent : locations, entretien et réparation (matériel, bâtiments publics, mobilier), assurances, documentation, honoraires, fêtes et cérémonies, affranchissements, communications.

<sup>3</sup> Comme les années précédentes, l'équipe municipale n'a pas modifié les taux.

## B - Investissement

### Réserve d'investissement début et fin 2025

Elle était de 50 170 € au début de 2024 ; en ajoutant l'excédent 2024 (33 063 €) et le transfert de la réserve d'assainissement (43 291 €), on obtient 126 524 € comme réserve d'investissement au début de 2025.

### Résultats 2025

#### A - Par opération

Rappelons que les montants des dépenses d'investissement sont comptées toutes charges comprises, mais qu'une grande partie de la TVA est remboursée par l'État l'année suivante (FCTVA).

Espace Cœur de bourg : le montant des études effectuées pour le permis de construire est de 30 445 €, financés par un versement d'une moitié de la subvention de 332 384,75 € accordée par l'État.

Terrain multisport du grand chêne : 78 348 € financés par une subvention de l'Agence Nationale des Sport, du Département et par l'autofinancement.

Église : factures payées en 2025 de 23 268 € (sur 41 000 € prévu) financés par des subventions du Département et de l'État à venir de 20 925 €.

Achat d'un broyeur d'accotement : 13 440 € auto-financés

Remplacement du matériel informatique pour le secrétariat et les élus : 6 161 € auto-financés.

Point lumineux près du Dojo : 6 884 € avec une subvention du SEHV de 2 582 €

#### B - Hors opération

En dehors des opérations d'investissement il faut compter en dépense 39 546 € de remboursement d'emprunts, en recettes 70 592 € transférés de la réserve de fonctionnement (voir le début de l'article), 22 197 € de FCTVA et 1 275 € de taxes d'aménagement.

#### Bilan

Au total on comptabilise 199 262 € de dépenses et 326 236 € de recettes en grande partie dues au versement de la subvention pour l'Espace Cœur de bourg, soit une excédent de 126 974 € qui s'ajoute à la réserve de 126 524 € du début d'année 2025.

## C - Des chiffres pour les marges

BUDGET COMMUNAL		
	Total	par habitant
Augmentation des impôts locaux	0,00 %	
Annuité d'emprunt	47 000	43
Encours de la dette	280 000	257
Excédent de fonctionnement	244 345	221
Dépenses réelles de fonctionnement	913 339	826

# BUDGET ASSAINISSEMENT - RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2025

Dans l'attente du transfert éventuel de la compétence assainissement à la Communauté de Communes, l'activité reste très réduite. Il faut noter que comme pour le budget principal, les comptes pour l'année 2025 ne sont pas entièrement clôturés.

#### Fonctionnement

Dépenses : 45 355 € dont 17 700 € de transfert au budget communal pour remboursement du temps passé par le personnel et 20 127 € transférés au budget d'investissement comme dotation aux amortissements.

Recettes : 43 222 € dont 18 181 € de taxes d'assainissement et 15 503 € de contribution de la commune.

Bilan du fonctionnement : un déficit de 2 132 € couvert par la réserve de fonctionnement de 46 056 € début 2025, après transfert d'une partie des réserves au budget principal.

#### Investissement

Les mouvements comptables sont réduits à des opérations d'ordre : 5 598 € en dépenses et 20 127 € en recettes, soit un excédent de 14 529 € qui vient s'ajouter à la réserve d'investissement de 29 457 € début 2025.



### ANACR (ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET AMIS DE LA RÉSISTANCE)



Il englobe les communes de Saint-Germain-les-Belles, Château-Chervix, Glanges, La Porcherie, Magnac-Bourg, Meuzac, Saint-Vitte-sur-Briance et Vicq-sur-Breuilh. Il comprend actuellement 35 membres.

L'année 2025 a été bien remplie. En plus des commémorations et pavoisements locaux, départementaux et régionaux le Comité a participé à des conférences, inaugurations, spectacles, au congrès départemental, au congrès national, aux Foires de Noël et aux réunions mensuelles du Comité départemental. La restauration de la stèle de Victor Cassagne située au Martoulet est actuellement en cours. Ce jeune homme

a été lâchement assassiné par les allemands le 16 juin 1944 à l'âge de 20 ans.

Nous adressons nos félicitations à Yannis (18 ans) et Joseph (16 ans) qui seront décorés de l'insigne des 3 ans de porte-drapeaux lors de la prochaine Assemblée Générale et à Maxime (15 ans) qui a pris sa mission en mai 2025 en participant au pavoisement de la stèle du Galavaud.

Encouragé par de nombreux élus et personnalités, le Comité s'engage à continuer ses actions et à perpétuer la transmission du devoir de mémoire.

Contact : Christophe PENAUD (06 16 36 25 14) - Mail : [anacr.saintgermainlesbelles@orange.fr](mailto:anacr.saintgermainlesbelles@orange.fr)  
Adresse : 3 place de l'Église – 87380 Saint-Germain-les-Belles  [ANACR St Germain les Belles](https://www.facebook.com/ANACR-St-Germain-les-Belles)

### NON À LA « MALBOUFFE »

### LE PANIER DE GERMAINE



Depuis plus de 15 ans, l'association « Le Panier de Germaine » propose à ses adhérents des produits variés, tous bio et majoritairement issus de producteurs locaux.

En soutenant l'implantation et le développement de l'agriculture et des producteurs bio locaux, nous entendons lutter contre la « malbouffe » et les désastres qu'elle engendre :

obésité, maladies chroniques, mais aussi déforestation et accaparement des terres cultivables.

Pour nous rejoindre et participer vous aussi à cette lutte, venez nous rencontrer les mardis de 18h30 à 19h30, 11, place Pestour (place de la pharmacie) à Magnac-Bourg ou envoyez-nous un mail à [contact@panierdegermaine.org](mailto:contact@panierdegermaine.org).



Contact : [contact@panierdegermaine.org](mailto:contact@panierdegermaine.org)  [Panier de germaine](https://www.facebook.com/Panier-de-Germaine)



## LE CLUB DE LA BONNE HUMEUR

### LE RANDO CLUB DE L'ISSAURE

Cette année encore la trentaine d'adhérents du club ont régulièrement usé leurs chaussures sur les différents sentiers de la région. Du sentier de la Bastide à Limoges parcouru par une température glaciaire, en passant par les paysages bucoliques de Perpezac-le-Noir, charmant village traversé sous une pluie battante, ou bien encore la très belle randonnée à Treignac, qui s'est terminée par un agréable pique-nique sur les bords du lac des Barriousses.

Toutes ces randonnées se font dans une ambiance chaleureuse et cordiale où règne la bonne humeur et le plaisir de se retrouver ensemble à silloner les chemins de ces beaux paysages du Limousin.

Chaque année, le club se dirige vers d'autres horizons hors de la région pour trois jours de randonnées découvertes durant le week-end de la Pentecôte.

En 2025 direction les bords de l'Atlantique où les marcheurs ont visité les environs de Carcan Maubuissos en Gironde. En 2026 nous partirons à la découverte des sentiers de la région des pays de Loire à Blois.

Le 24 Août, nous avons organisé la traditionnelle « Rando de Nicole » sur un parcours soigneusement préparé par les adhérents : le circuit des Moulins et Châteaux d'une distance de 14 km ou

bien 16,5 km pour les plus courageux. À mi-parcours une collation était offerte ainsi qu'un apéritif à l'issue de la rando, suivi d'un repas servi par les membres du club. En 2026 la « Rando de Nicole » aura lieu au mois de juin.

Le 6 décembre le club a renoué avec la marche du Téléthon, malgré la pluie de nombreux marcheurs se sont mobilisés pour cette cause nationale.

Dans le cadre du développement du tourisme de randonnée dans le sud du département, le Rando Club de l'Issaure et la commune de Magnac se sont associés au projet de la Communauté de communes, d'un maillage des parcours existants sur le territoire. Ce projet passe

au préalable par l'inscription au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) de la boucle de 5,4 km à Magnac-Bourg sur les pas des Résistants, d'une liaison de cette boucle vers Châteaux-Chervix et d'une seconde liaison avec Glanges. Ces trois itinéraires ont été validés par le Département.

Pour rappel, le club propose deux randonnées chaque mois en après-midi, le deuxième dimanche et le dernier samedi. Si la randonnée vous tente, vous avez la possibilité avant toute adhésion de participer à deux randonnées.

**Vous pouvez trouver toutes nos rando sur le site : [Rando club de l'Issaure](#)**



**Contact : Roland Gory - Président du club au 06 09 59 75 84 - Mail : [rando.club.issaure@outlook.fr](mailto:rando.club.issaure@outlook.fr)**

## APEI ISSAURE

L'association des parents d'élèves de l'Issaure est composée d'un groupe de bénévoles motivés qui se mobilise tout au long de l'année pour soutenir les écoles de nos enfants.

À travers diverses actions, telles que la vente de fleurs, d'agrumes, de goûters, notre participation au marché de Noël ou encore l'aide à l'organisation de la fête de l'école, nous collectons des fonds qui sont ensuite directement reversés aux écoles.



**Association de parents d'élèves indépendants du RPI de l'ISSAURE**

Ces contributions permettent de financer des sorties scolaires, du matériel pédagogique et de nombreuses autres initiatives en faveur de l'éducation de nos enfants.

Si vous êtes parents d'élèves et motivés à nous rejoindre n'hésitez pas à nous contacter.

**Mail : [apei.issaure@gmail.com](mailto:apei.issaure@gmail.com)**

## APE (ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU COLLÈGE ARSÈNE D'ARSONVAL)



L'association des parents d'élèves du collège de Saint-Germain-Les-Belles démarre cette nouvelle année scolaire 2025-2026 avec enthousiasme et dynamisme.

Le bureau est actuellement composé de 4 membres :



- SARRAZY Amandine, présidente ;
- GIBIA Laetitia, trésorière ;
- MACHERET Jessica, Secrétaire ;
- LAGRAFEUILLE Stéphanie, secrétaire adjointe.

À cette nouvelle équipe viennent s'ajouter tous nos bénévoles, tous engagés pour accompagner les

projets du collège et soutenir des élèves tout au long de l'année. D'ailleurs nous profitons de ces quelques lignes pour remercier l'équipe précédente, nous tâcherons de faire perdurer l'association comme ils l'ont fait avant nous.

Au cours de l'année l'APE CAA organise différentes actions et événements permettant de créer du lien, d'animer la vie du collège et de contribuer aux financements des projets pédagogiques.

Tel que la vente des Chocolats du Cœur, notre présence aux Marchés de Noël de Magnac-Bourg et Saint-Germain-Les-Belles, la vente d'agrumes et d'huile d'olive début 2026, le gala des collégiens du mois de février et prochainement la vente de saucissons et de vin.

Pour 2026 l'association prépare également plusieurs nouveautés afin de contribuer à développer des initiatives utiles et conviviales pour les familles et les collégiens,

comme la fête du collège et la fête d'Halloween.

À l'APE CAA tient à remercier l'ensemble des parents, des enseignants et des partenaires locaux pour leur soutien et leur participation.

Ensemble nous contribuons à faire du collège un lieu accueillant où chaque élève peut s'épanouir et grandir.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Pour le bureau de l'APE CAA,  
La présidente



Contact : Mail : [apecaa87@outlook.com](mailto:apecaa87@outlook.com) APE collège d'Arsonval Saint Germain les Belles

## LES BAMBINOUS



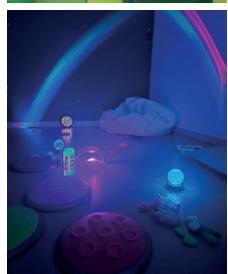
L'équipe pluridisciplinaire du multi'accueil « Les Bambinous » offre un cadre sécurisant et bienveillant pour accompagner au quotidien les enfants, et travaille en lien avec la micro-crèche de St Hilaire Bonneval.

Contact : 05 55 44 98 41 - Mail : [lesbaminous87@gmail.com](mailto:lesbaminous87@gmail.com)

Formée régulièrement et en constante réflexion pour être au plus près des besoins des enfants et des familles, elle propose de nombreuses animations: venue de la médiathèque du Père Castor, éveil musical, journées à thèmes (fête de l'été, journée pyjama, octobre en rose, pull de noël...), Snoezelen, ateliers découvertes langue des signes, cafés des parents, pique-niques en extérieurs...

L'association travaille un maximum avec des entreprises locales et respectueuses de l'environnement afin de respecter au mieux ses démarches écologiques.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter du lundi au vendredi de 7h45 à 18h30.





LA CONVIVIALITÉ AU CŒUR

## LE COMITÉ DES FÊTES



Quelle année encore pour le Comité des Fêtes de Magnac-Bourg ! Entre la fête du printemps, jumelée avec notre traditionnel vide-grenier, le rallye de la Briance, le comice agricole et la soirée d'Halloween, chaque rendez-vous a été un véritable moment de partage et de bonne humeur.

Nous avons terminé cette année 2025 avec le Téléthon, en partenariat avec les associations de la commune et la municipalité, ainsi qu'avec le soutien de différentes entreprises alentour.

Cette manifestation, qui nous tenait particulièrement à cœur, a rassemblé petits et grands autour d'une belle cause.

Grâce à la mobilisation de tous, nous avons eu la fierté de reverser la somme de **1 200 euros** au Téléthon.

Un immense merci à tous les bénévoles, partenaires, habitants et à la municipalité pour leur aide et leur présence tout au long de cette année !

Et ce n'est pas fini, car 2026 s'annonce tout aussi animée !

Contact : Mail : [comitedesfetesmagnacobourg@gmail.com](mailto:comitedesfetesmagnacobourg@gmail.com) - Retrouvez-nous aussi sur les réseaux [f](#) [i](#)

UN CLUB ASSURÉMENT DYNAMIQUE

## ALLIANCE JUDO LIMOGES



2025 fut encore une année pleine de projets et de développement pour le Judo à Magnac-Bourg.

En effet, la section de Magnac compte 70 licenciés à partir de l'âge de 4 ans.

Nous proposons aussi une autre discipline accessible à tous,



le mercredi soir : du Taiso (renforcement musculaire et remise en forme) avec un groupe dynamique et très convivial.

Nous avons organisé plusieurs actions tout au long de l'année (cycle de judo à l'école, stages éducatifs et sportifs pendant les vacances scolaires, camp d'entraînement au camping municipal, stage de préparation au championnat de France par équipes, remise des ceintures, assemblée générale et taiso Fluo)

Les judokas de Magnac ont participé à de nombreux tournois et animations au niveau départemental et régional avec de très bons résultats !

Nous remercions la municipalité, les parents, les dirigeants, les enfants et les judokas pour tous ces bons moments autour de notre super dojo.

Vous pouvez nous rejoindre en 2026 pour bien recommencer l'année !

# AMICALE DES RETRAITÉS DE MAGNAC-BOURG



### BONJOUR 2026 !!!

Cette année 2026, pour notre amicale, s'annonce dynamique et conviviale, marquée par la poursuite de nos activités traditionnelles. L'association qui réunit et distrait les seniors tout

en favorisant les liens d'amitié et de solidarité, a distribué son programme lors de son assemblée générale du 8 janvier 2026.

Les membres bénéficient d'une programmation régulière incluant des rencontres mensuelles, des

**Contact : Mr Tarrade Gilbert – Président de l'association – 05 55 70 16 48**

sorties, des repas et des animations. L'association reste ouverte à de nouvelles adhésions (116 adhérents en 2025) et continue d'attirer des participants venus des communes avoisinantes.

L'année 2025 s'est inscrite dans la continuité des valeurs de l'association avec un accent sur la convivialité, la solidarité et une participation active dans la vie de la commune.

Toutes ces activités visent à favoriser les échanges entre les membres et à rompre l'isolement tout en permettant de partager des moments de détente et de plaisir.

Venez nous rejoindre, le proverbe dit « plus on est de fous, plus on rit ».

Belle année 2026 à tous.



# MAGNAC PATCHWORK LOISIRS

En 2026 l'aventure continue.

Les membres de notre Association fourmillent d'idées pour créer, réaliser des ouvrages tissus, tricot, crochet, broderie qui embelliront notre intérieur mais aussi le plaisir de les offrir. Nous piocherons allègrement dans nos chutes de tissus, dentelles, boutons, laine, fils etc...

L'année 2025 a été stimulante, joyeuse. La rencontre de nombreuses personnes dans les journées de l'amitié nous a offert le plein d'idées créatives, avec le sourire, l'énergie et la disponibilité.

Voici quelques ouvrages confectionnés pendant les journées de l'amitié :

- un sac pochon rond avec des appliqués,
- initiation à la Mola dentelle,

- le Kawandi (une charmante façon d'utiliser de petites pièces en tissu),
- un coussinet réalisé par la technique « Cathédral Windows »,



- une pochette ventrue avec du Jeffytex et embellie d'un joli bouton pression,

- un appliqué « esprit mosaïque » sur le thème d'un oiseau ou d'une girafe ou d'un papillon,
- un tote bag réalisé avec la technique « Log Cabin »,
- une pochette réalisée par la technique « Le Boro », une technique ancestrale et facile.

Au fil du temps nous avons donné libre cours à d'autres réalisations. La broderie a été largement plébiscitée : Sashiko, au ruban, traditionnelle. Le crochet s'est aussi invité. La confection de châles, sacs réalisés en granny squares aux couleurs chatoyantes etc... a été une source d'inspiration. Sans oublier la fabrication d'ouvrages en patchwork, en appliqué, en couture.

Chaque année, à l'approche de Noël, nous confectionnons de petits ouvrages qui apporteront charme et douceur au pied du sapin.

**Un passe-temps que nous vous proposons de partager tous les vendredis de 14h00 à 17h00 à l'espace Briance Breuilh de MAGNAC-BOURG.**

**BONNE ET HEUREUSE ANNÉE**

**Contact : Monique JACQUEL au 05.55.71.81.62**

DE VÉRITABLES COMPÉTITEURS !

## LA BOULE MAGNACOISE

Le club de pétanque termine la saison avec de bons résultats. Le club a engagé 2 équipes en open CDC (championnat départemental des clubs) senior avec des résultats satisfaisants car les 2 équipes se maintiennent. L'équipe des vétérans a réussi une belle saison et termine à la 2ème place de la Coupe de France, malheureusement le club s'est fait éliminer au 3ème tour. Les concours organisés tout au long de la saison ont très bien fonctionné.

Le club a participé au Téléthon en organisant un petit concours composé de 24 joueurs.

Pour les personnes intéressées à rejoindre le club en tant que licenciés ou adhérents, nous faisons des entraînements les mardis et vendredis à partir de 14 heures. Pour la saison 2026, le championnat CDC senior a commencé le 8 février, il sera suivi par la coupe de France le 14 mars, et les vétérans quant à eux débuteront fin mars.

La boule magnacoise : Président Michel Dos Santos Pinto

**Renseignements au 06 95 99 25 58  
ou au 06 38 04 06 13**



## CLUB MULTI-COLLECTIONS DE L'ISSAURE



Comme tous les ans nous organisons :

- une **bourse de collectionneurs le Dimanche 17 Mai 2026** à la salle des fêtes de Magnac-Bourg. Toute personne possédant

une collection, originale ou pas, petite ou grande, mais importante à vos yeux, est la bienvenue. Cette manifestation est un lieu idéal pour échanger, compléter, découvrir. Vous y trouverez par exemple : timbres, fèves, monnaies, cartes postales, petits jouets en bois ou autres, vieux papiers, etc... une exposition exceptionnelle sur le thème du bien manger,

- **Tous les premiers dimanches du mois à 10 h à la salle Espace Briance-Breuilh de Magnac** nous pouvons vous aider à constituer ou compléter votre collection avec cotations officielles. Toute personne recherchant un objet ou matériel, ou ayant des doutes sur sa valeur, peut s'y rendre pour demander des informations.

- Nous participons également à la **Foire de Noël** avec **expositions spéciales**.

Le Président Jean LAFOND

**Téléphone : 05 55 48 70**

## PARCOURS DE CHAMPIONS

## TEAM FILIATRE

Le sport automobile est une véritable passion pour Nicolas et Yoann Filiatre.

Nicolas se consacre plus particulièrement aux courses de côtes et Yoann aux slaloms, et tous deux concourent sur une et même voiture, une Dallara F399 Evo 301.

Nicolas a participé à 4 courses dont la mythique course du Mont-Dore (pour la deuxième fois) et a été qualifié pour sa 1ère finale à La Canourgue (Lozère), et il a terminé 32ème sur 149, qualifié également à Marquay (Dordogne) où il a fini à la deuxième place.

Yoann a participé à 6 courses et a décroché une qualification pour la finale à Vesoul (Franche Comté) où il a brillamment fini à la 7ème place sur 130 participants classés. Il a réalisé 4 podiums dont une 1ère place à Layrac (Tarn et Garonne) et une 3ème place au Mans (Sarthe).

La team remercie tous ses sponsors : Massy TP, Hervelec, Pulsat, Épi Magnacois, AXA, Sébastien, NG Moteur, CT 87 etc., mais aussi tous ceux qui l'aident lors des manifestations et qui la suivent sur Facebook et Instagram (Team Filiatre Sport).

De nouveaux partenaires seront les bienvenus afin de continuer à développer le sport auto.

Les vide-greniers du 19 avril et du 19 juillet 2026 ainsi que le concours de pétanque du 4 juillet (champ de foire de Magnac) seront des occasions de rencontrer et découvrir la passion de nos deux amoureux du sport automobile .



L'ABEILLE, VÉRITABLE MEMBRE DE LA FAMILLE !

## LE JARDIN AUX ABEILLES



Le Jardin aux Abeilles, c'est une quarantaine d'adhérents de tous âges et tous horizons. Chaque année, une dizaine de nouveaux adhérents viennent apprendre et partager des connaissances en apiculture au rucher école, 80 Route Nationale à Magnac-Bourg.

Les cours ont lieu pendant la saison apicole, cours théoriques en salle début mars puis tous les 15 jours au rucher école pour observer les colonies d'abeilles et manipuler. En apiculture, nous n'arrêtions jamais d'apprendre, nous découvrons, nous nous adaptons sans cesse.

L'apiculture est une longue histoire. Au Moyen-âge, l'apiculture est très importante. Elle fournit miel et cire (sucre et éclairage). La cire fait souvent partie des prélèvements de l'impôt foncier. Stockée par le seigneur,

elle servira, quand un décès surviendra, à assurer sous forme de cierge le repos de l'âme du défunt. La cire n'est donc jamais utilisée pour l'éclairage domestique, même chez les nobles, même chez les curés.

Dans les ruches en paille, le bornat, la récolte se fait au printemps par température clément, à la sortie de l'hiver. Ainsi, les abeilles ont pu se nourrir l'hiver de leur miel. L'apiculteur opère généralement sans aucune protection. Pour apaiser les abeilles, il présente une torche de paille allumée à l'entrée de la ruche. Une fois la ruche retournée, à l'aide d'une plume d'oie, il pousse les abeilles enfumées vers le centre où se trouve le couvain. Puis avec un couteau, il détache délicatement les rayons. Une petite quantité de ce miel se mange en rayon. Le reste de la récolte, pressé dans une toile, est conservé en pot.

Les abeilles font partie de la ferme, au même titre que les poules, les moutons, les chèvres. L'abeille est considérée comme un insecte faisant partie de la famille. Si la ferme est endeuillée, la ruche l'est aussi par un ruban noir. On devait donc les « endeuiller », les avertir, leur parler. On leur disait : « le maître est mort », et on accrochait un tissu noir autour de la ruche, la crispa, le crêpe. Le miel est le sucre mais aussi la pharmacie, il est employé pour les problèmes cutanés, eczéma, furoncle, zona, brûlures, plaies, il est bon pour tout.

Notre assemblée générale aura lieu le samedi 7 février 2026 à 16 h30, salle des fêtes de Magnac-Bourg.

Un grand merci à la municipalité pour son soutien. Bonne année à toutes et à tous.

**Le Jardin aux abeilles 80, route Nationale 87380 Magnac-Bourg**  
<http://www.lejardinauxabeilles.sitew.fr> - [lejardinauxabeilles@gmail.com](mailto:lejardinauxabeilles@gmail.com)

UNE BALADE AVEC DES CHIENS HEUREUX

## HAPPY DOG

L'association Happy Dog vous invite à partager de beaux moments de complicité avec votre fidèle compagnon à quatre pattes. Nous proposons chaque samedi, en début d'après-midi, des séances d'agility et des cours d'éducation, ouverts à tous niveaux.

Si vous souhaitez participer à une activité plus sportive, nous vous donnons également rendez-vous le dimanche matin pour des sorties canimarche et canicross, idéales pour bouger en douceur tout en créant un vrai lien avec votre chien.

Rejoindre Happy Dog, c'est rencontrer d'autres passionnés, renforcer la relation avec son animal et participer à une vie villageoise dynamique et conviviale. Très belle année 2026 à toutes et à tous, et au plaisir de vous accueillir bientôt !



**Vous pouvez nous contacter au 06 46 84 03 68** **"Happy Dog Club Canin".**  
**Happy Dog Club Canin – Rue du Verger, 87380 Magnac-Bourg.**

# OCCITANE FOOTBALL CLUB



Occitane FC : une saison placée sous le signe du dynamisme et de la convivialité

Le club Occitane FC poursuit son développement et confirme sa place au cœur de la vie sportive locale.

Avec des équipes engagées dans plusieurs catégories, le club affiche une belle vitalité, une ambiance toujours aussi conviviale et 200 licenciés.

Cette saison, deux équipes seniors masculines défendent fièrement les couleurs du club sur les terrains du département.

Côté féminin, une toute nouvelle équipe à 11 a été créée et l'équipe à 8 toujours active permettent à de nombreuses joueuses de pratiquer le football dans d'excellentes conditions, dans un esprit de cohésion et de plaisir du jeu.

Chez les jeunes, les catégories U15 et U17, engagées en entente avec nos voisins FOOT SUD et LA CROISILLE-LINARD, permettent à nos adolescents de progresser tout en partageant des moments de camaraderie et de sportivité.

[f occitane football club - MAIL : occitane.fc@gmail.com](#)

L'école de football, véritable vivier du club, continue quant à elle d'attirer de nombreux enfants grâce à une équipe d'éducateurs impliqués et dans une ambiance familiale qui fait la fierté de tous.

Au-delà des résultats, Occitane FC s'attache à promouvoir des valeurs fortes : respect, engagement, esprit d'équipe et convivialité. Le club s'ouvre à toutes et tous, dans une ambiance chaleureuse et inclusive.

Un grand merci aux municipalités pour



leur soutien, aux bénévoles, éducateurs, parents, partenaires et supporters pour leur engagement sans faille tout au long de la saison.

Occitane FC : une belle aventure humaine et sportive !

N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

L'ensemble des membres du club vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2026 !

Les co-présidents ; NICOLAS PARVAUD – ELISE ROY – SABINE MARBOUTY

## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



### Un label pour l'association Gymnastique Volontaire Un gage de qualité

Belle nouvelle pour l'Association qui a obtenu en fin de saison 2024-2025 le Label « Qualité Sport Santé » de la Fédération Française de gymnastique, gage d'un fonctionnement exemplaire en matière d'organisation, de démocratie, d'accessibilité et de qualité dans les domaines de la vie associative et du Sport Santé. Ce label met en avant

- Les clubs qui favorisent la santé par l'activité physique, accessible à tous, notamment les personnes souffrant de pathologies chroniques et les seniors.

- Les activités adaptées aux besoins des pratiquants et encadrées par des éducateurs sportifs formés et compétents. Cette saison 2025-2026 est marquée par la diversité et le nombre croissant d'adhérents (47), dont une quinzaine de nouvelles personnes. Ce succès est dû d'une part, au professionnalisme et aux qualités humaines de nos deux professeurs, et d'autre part, à nos adhérents qui sont les meilleurs ambassadeurs auprès de nouvelles personnes susceptibles de profiter de nos séances. L'Association s'adresse aux seniors qui souhaitent maintenir, voire découvrir de nouvelles activités physiques. Les adhérents forment un groupe débordant d'énergie, assidu, heureux de se retrouver pour partager ces heures de gymnastique nécessaires à la santé et à la vie tout simplement !

Vu le succès des séances déjà proposées, un nouveau cours de Pilates est expérimenté les mardis matin depuis le mois de janvier 2026 afin de travailler plus en profondeur sur l'ensemble du corps.

Curieux ou intéressé ? N'hésitez pas à nous rejoindre. Deux séances d'essai gratuites vous permettront de juger si l'envie vous vient de vous joindre à nous et de profiter des bénéfices et des progrès réalisés, quel que soit votre niveau de départ.

Nos remerciements vont à la Mairie de Magnac-Bourg sans laquelle ces activités n'existeraient pas, ainsi qu'à Christelle Lagrange et Nathalie Fenoglio qui accompagnent nos activités avec gentillesse et efficacité tout au long de l'année.

Françoise Paimblanc  
Présidente

**Renseignements : 06 59 86 29 05**



## LES PRATIQUANTS SONT DES PARTENAIRES

### JU-JITSU

10 ans que le club de ju-jitsu traditionnel de Magnac-bourg à été créé ; cet art traditionnel japonais rassemble plusieurs valeurs importantes du Buschido (le Buschido est le code d'honneur et de morale traditionnelle des arts martiaux). Parmi ces diverses valeurs , voici quelques exemples : l'honneur ; le respect ; la discipline; la politesse ; le devoir de fidélité, etc...

Tous les pratiquants sont partenaires et non adversaires: l'adversaire à vaincre, c'est soi-même ; l'essentiel des techniques est basé sur la défense (parmi d'autres), ces techniques aident les pratiquants sur le plan physique, mais aussi sur le plan moral, et chaque pratiquant est sur le tatami pour aider ses partenaires, mais aussi pour s'aider lui même à mieux vivre .

Les passages de ceinture se méritent, quelque soit la couleur (de la ceinture blanche à la noire et plus encore). Ces passages (à force de travail) s'effectuent sur le lieu même des entraînements .

Notre club est composé de toutes les couleurs de ceinture (ce qui prouve le travail accompli).

L'âge et le sexe des pratiquants n'est pas un frein : de 13 ans à 80 ans tout le monde est le bienvenu .

Les cours ont lieu à la salle des fêtes de Magnac-bourg le mardi de 20h00 à 22h00, et le vendredi de 19h00 à 21h00.



**Pour tous renseignements contactez le président Jacky Richet au 06 37 15 98 90.**

### ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE LA BRIANCE



#### ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS

##### Le mot du président

Avec un bureau composé de commerçants, artisans et de professions libérales, l'association garde pour objectif principal la promotion et la réalisation de projets visant à dynamiser l'activité commerciale et artisanale.

L'année 2025 a été marquée par deux temps forts :

- Fin mars, le traditionnel loto, à Magnac, a fait salle comble. Il a fallu pousser les murs pour accueillir tous les participants ! Nous les remercions chaleureusement pour leur engouement.
- En octobre, participation de l'association à la JNCP (Journée Nationale du Commerce de Proximité) avec animation de la journée par DJ Junior, présence d'une structure gonflable gratuite pour les enfants, et, comme l'année dernière, une Color Run, qui a réuni cette année encore une centaine de coureurs et marcheurs et dont les bénéfices

ont été reversés à La Ligue contre le Cancer, dans le cadre d'Octobre Rose.

Notre répertoire regroupant les entreprises adhérentes près de chez vous est toujours disponible. N'hésitez pas à le demander chez les commerçants participants. Vous pourrez y constater la richesse et la diversité du tissu économique local !

Suite au départ de certains membres actifs pour raisons personnelles ou professionnelles, l'Association organisera très prochainement son assemblée générale et procédera à l'élection d'un nouveau bureau.

Vous êtes artisan, commerçant ou professionnel sur la Communauté de Communes Briance-Sud-Haute-Vienne ? Alors rejoignez-nous !

L'ensemble de l'association vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année !  
Le président, Christophe SENEGAS

##### Bureau de l'association

**Président :** Christophe SENEGAS, «La Boucherie limousine» (Magnac-Bourg)

**Vice-présidente :** Agnès BEGON, «LM Coiffure» (Magnac-Bourg)

**Trésorier :** Damien MARBOUTY, «Pulsat» (Magnac-Bourg)

**Secrétaire :** Alexandre DESIMPEL, «Finance Conseil» (Magnac-Bourg)

**Membres actifs :** Agathe REVET «Les Jonquilles», Raphaël DELBOS, «Synantis» (Magnac-Bourg), Benjamin ULCI, «B2N Elec» (Saint-Germain-les-Belles)



## L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE MAGNAC-BOURG

*Les sapeurs-pompiers vous souhaitent une excellente année !*



Au nom de l'ensemble des sapeurs-pompiers de la commune, nous souhaitons adresser à tous les habitantes et habitants nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année.

Qu'elle vous apporte santé, sécurité et sérénité, ainsi qu'à vos proches.

L'année écoulée a été riche en interventions, en engagements et en moments de solidarité. Nous remercions sincèrement tous ceux qui nous soutiennent quotidiennement : élus, associations, entreprises locales et bien sûr vous, habitants, qui êtes au cœur de notre mission.

### Rejoignez-nous !

Notre centre de secours recrute de nouveaux sapeurs-pompiers volontaires.

Être pompier volontaire, c'est donner un peu de son temps pour beaucoup d'utilité publique : secours à la population, feux, opérations diverses, vie d'équipe... Chacun peut trouver sa place au sein du groupe, quel que soit son parcours.

Vous souhaitez en savoir plus ou échanger sur les modalités d'engagement ?

N'hésitez pas à me contacter directement : 06 34 92 05 77

Au plaisir de vous retrouver lors de nos prochains événements ou à la caserne.

Très belle année à toutes et à tous !

Lieutenant Jimmy Pijourlet  
Chef du centre de secours Magnac-Bourg

## VOTRE BOOST DU MERCREDI !

### FIT'MB

Chez Fit'MB, l'énergie vient autant des cours... que de ses membres !

Toute l'équipe, aux côtés de Cédric, professeur de sport diplômé, vous accueille chaque mercredi de 18h à 21h à la salle polyvalente.

Au programme : Pilates, Zumba et Strong, dans une ambiance où la convivialité, l'entraide et le sourire sont essentiels.

Les membres de l'association seront là pour vous guider, vous encourager et

partager un bon moment sportif.  
Cours d'essai offert pour toutes celles et ceux qui découvrent l'association.

**Renseignements auprès de  
Prescilla au 06 15 81 89 58.**

# LES MAGNACAUDS, LES BOURGS, LES LIEUDITS ET NOS RACINES OCCITANES, NOTRE CULTURE

Par Claude Mouret

On discute souvent des gentilés, ces noms des habitants d'une commune et ces discussions sont en général animées. Certains mettent le clocher « au milieu du village ». Nous, on le met au milieu du bourg. Certes, mais tout cela mérite un regard centré sur nos racines car, si l'on n'y prend garde, c'est notre culture qui disparaît... sous des coups de boutoir venus de l'extérieur.

C'est une vieille histoire. Notre belle langue occitane, dans sa forme limousine, disparaît actuellement faute de locuteurs. Bien sûr, des jeunes l'apprennent, parfois même à l'école. Cependant, le bât blesse lorsque la musicalité, les intonations ne sont pas respectées. Un soir, à Magnac, il y a eu un beau concert par une école de danse traditionnelle limousine. Les jeunes parlaient la langue, la nôtre. Leurs mots et leurs phrases, pourtant corrects, étaient incompréhensibles, alors que ceux de leur maître, âgé après avoir grandi dans nos belles contrées (jadis) occitanophones, était parfaitement compris. Eh oui, en occitan, il y a des tonalités, je dirais même des tons. Une subtile variation de ton différencie parfois un singulier d'un pluriel. C'est ainsi.

Notre langue a été qualifiée de patois. Un patois est une altération d'une langue mais notre noble langue limousine, celle des troubadours de jadis, n'est pas un patois ; on pourrait le ressentir comme péjoratif. C'est une langue d'origine romane, tout comme le français dont elle est en cela l'égal. Elle a une orthographe, une grammaire, des tournures spécifiques. C'est une langue riche mais qui au fil du temps a perdu beaucoup de ses locuteurs dans l'intelligentsia et a conservé surtout ceux de la ruralité, où le français invasif pénétrait moins facilement mais où l'occitan écrit disparaissait. Si patois il y a, c'est quand on écrit l'occitan limousin de façon phonétique.

On peut considérer que la situation s'est dégradée à partir de l'Édit de Villers-Cotterêts promulgué par François Ier en l'an 1635, qui a mis la langue française, d'oïl, en avant. C'était pour empêcher l'usage du latin dans les écrits du royaume mais cela a freiné les autres langues du pays, dites maintenant langues régionales, qui pourtant font aussi partie de la richesse culturelle nationale. Il est vrai que la Grande Guerre (celle de 14-18, comme on dit) a justifié l'usage d'une langue unifiante car tout le monde ne se comprenait pas dans les tranchées. Alors, pour ce qui était de la transmission des ordres, ce n'était pas toujours simple !

Bref, on en est là. Seulement, les noms de nos bourgs, de nos villages ont une forte consonance occitane, mais aussi latine romanisée, avec des restes gaulois. Sans tout connaître de ces langues, pratiquer l'occitan est déjà un sérieux appui pour mieux comprendre notre toponymie, sans que cela suffise toujours car bien d'autres facteurs interviennent.

Dans la pratique, on constate que les toponymes (les noms de lieux) et les patronymes (les noms de famille) coïncident souvent. L'examen des patronymes dans quelques centaines de cimetières du Limousin – où les patronymes locaux sont inscrits sur les plaques – confirme cela, c'est très clair. On constate aussi la similitude entre certains patronymes et les noms des villages ou des collines des alentours. En cela, nos cimetières sont des

trésors linguistiques, dont on sous-estime la valeur culturelle.

## Venons-en à nos gentilés

A Magnac-Bourg, les habitants sont des Magnacauds. Ce n'est pas le moqueur Montazaud, d'une autre commune, qui aurait dit le contraire dans sa chanson à moitié flatteuse (ou envieuse ?). Il y a des Magnacauds tout comme il y a des Châtelauds à Château-Chervix, des Vinatauds à Vicq-sur-Breuilh, des Porchariauds à La Porcherie, des Raselauds à Razès, des Radounauds à Oradour-sur-Glane, et bien d'autres. En Haute-Vienne, 42 % des gentilés se terminent en aud. On les trouve dans tout le département et c'est une caractéristique limousine reconnaissable. Ils vont à l'extrême nord jusqu'à Saint-Georges-les-Landes avec les Sent-Jorjauds. Dans le nord de la Haute-Vienne, où on arrive dans la zone de transition entre les langues d'oc et d'oïl, les gens de Magnac-Laval sont des Magnachons, qui côtoient les Bellachons à Bellac, les Dorachons au Dorat, les Cromachons à Cromac, les Joatons à Jouac, et d'autres (plus de 4 % des gentilés). Un petit 2,5 % concerne les gens de Droux, de Rancon, de Blanzac (les Droniers, les Ranconiers, les Blanzaniers), on est là aussi dans le nord.

Et puis il y a les atypiques, les originaux (3 %) : les Pelauds à Eymoutiers (ville de tanneurs de peaux) encore en aud toutefois, les Mialétous à Saint-Léonard-de-Noblat, les Pairoliers au Chalard (fabricants de chaudrons d'autrefois), les Saute-clochers à Villefavard. Les noms se terminant en ois sont finalement peu nombreux (un peu plus de 5 %), comme les Geneytousois ou les Meilhacois. Les terminaisons en ois semblent être une réminiscence du vieux français, mais on observe aussi qu'elles caractérisent beaucoup plus la langue d'oïl. Les terminaisons en ois ont évolué en ais. Il y en a 2,5 % (les Linardais, les Nexonnais).

35 % des communes ont pour gentilé leur nom (« Bruts » sur l'histogramme joint), souvent en prononciation occitane limousine. Par exemple, on parle des Sauviacs (Sauviat-sur-Vige), des Surdous (Surdoux) ou des Sent-Pauls (Saint-Paul), des Sent-Giniès (Saint-Genest-sur-Roselle).

Presque 8 % des communes n'ont pas de gentilé déclaré. Notons aussi qu'un même nom de commune ne donne pas toujours le même gentilé. Ainsi, les gens de Peyrat-le-Château sont des Peyratois tandis que ceux de Peyrat-de-Bellac sont des Pairachons. De même les gens d'Oradour-sur-Glane sont des Radounauds, ceux d'Oradour-sur-Vayres des Oradors et ceux d'Oradour Saint-Genest n'ont pas de nom.

## Les gentilés utilisés ont été extraits de l'excellent ouvrage d'Yves Lavalaide : Dictionnaire toponymique de la Haute-Vienne, qui fait référence.

Les patronymes sont parfois ceux de communes et se terminent en aud : Glangeaud, Germanaud, Bazeugeaud et on peut penser qu'il désigne un habitant originaire de cette commune (Glanges, Saint-Germain, La Bazeuge). Il y aussi des patronymes identiques à des noms de villages, comme Rouffignac, ou à des noms de relief comme Manzagol en Haute Corrèze.

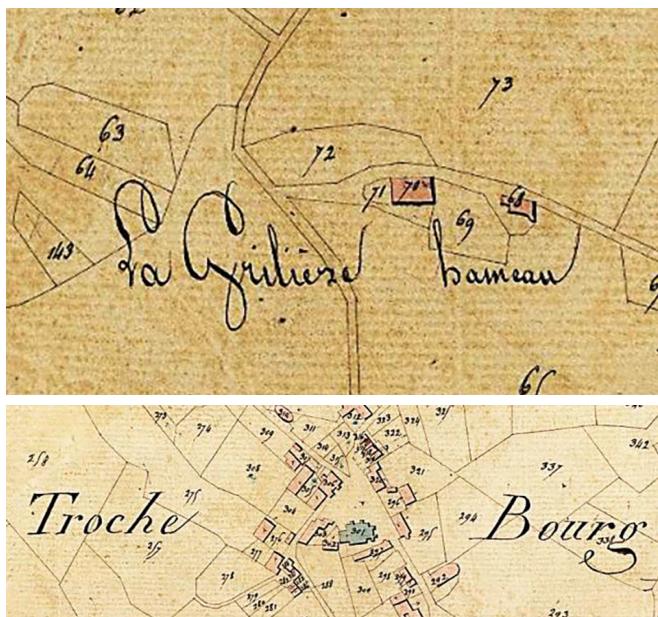
## Parlons maintenant de nos bourgs et de nos villages.

LIMOUSIN ET SUD DE LA FRANCE	CARACTÉRISTIQUE	NORD DE LA FRANCE	La Poste
Bourg	Présence d'une église	Village	Village
Village	Pas d'église	Hameau	Lieudit
Hameau ou « petit village »	Une ou deux maisons	Hameau	Lieudit
Lieudit	Endroit sans construction	Lieudit ?	-

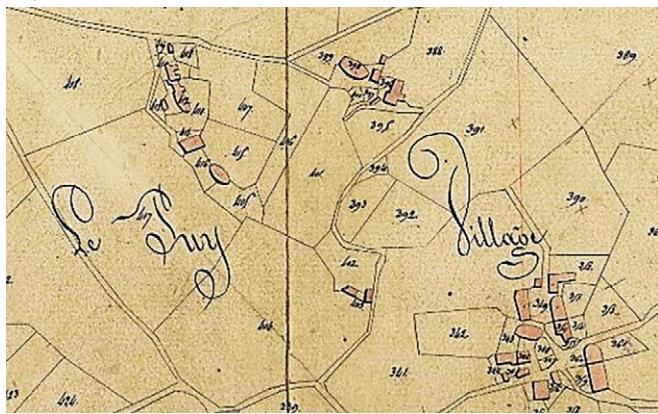
Il y a tout un décalage dans la terminologie, mais chez nous, on parle bien de bourg. D'ailleurs, on trouve des panneaux indicateurs « centre bourg » et non pas « centre village ».

Il se trouve qu'une commune de notre région, Troche (entre Lubersac et Vigeois) possède un cadastre napoléonien de 1826 qui montre bien la distinction bourg, village, hameau. En voici ci-dessous quelques extraits à titre d'illustration.

### Section B1 du Bourg EDEP270/G1/B1 Archives départementales de la Corrèze



### Section A2 de Mépiaud, EDEP270/G1/A2, Archives départementales de la Corrèze

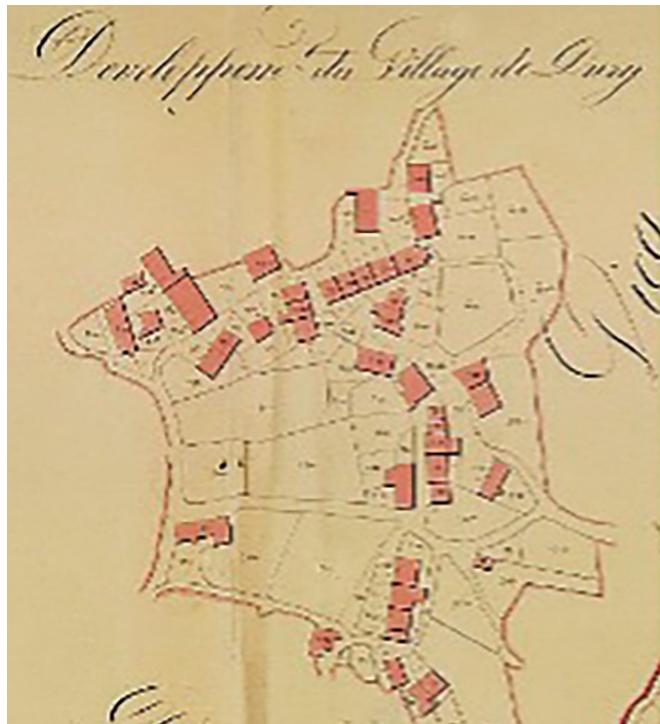


### Section A3 de Mépiaud, EDEP270/G1/A3, Archives départementales de la Corrèze



A Magnac-Bourg, on trouve également quelques éléments, comme le montrent les deux exemples ci-dessous.

### ADHV 3P 98/1 Section du Bourg sud, 1832 : le village de Dury.



### ADHV 3P 98/1 Plan d'assemblage, 1832 : le bourg.



Nos villages, dont les noms traduisent si fortement une histoire, même si elle n'est pas toujours simple à retrouver, sont des témoignages irremplaçables de notre culture et de nos racines. De nos jours, on se trouve confronté à des injonctions, d'ailleurs variables, de créer des noms de rue et d'affecter des numéros aux habitations et autres constructions. Même les cimetières ont un numéro !

Si tout ceci a un intérêt pratique, réel ou parfois supposé, cela correspond par contre à une aberration culturelle. Dans une commune aux multiples villages et hameaux, dans lequel se trouve – par exemple – la rue des Myosotis ? Le summum peut être atteint dans les communes nouvelles qui regroupent plusieurs communes anciennes : pensons par exemple aux Terres de Haute-Charente (en Charente limousine, près de Saint-Junien) où même les noms des anciens bourgs ont disparu sur certaines cartes. Il est bien difficile de trouver sa destination.

La Poste a forcé certaines municipalités à mettre des noms de rue, au mépris des noms des villages et hameaux, or ce sont eux qui reflètent notre passé. Il est nécessaire de conserver ces noms sur les panneaux d'entrée dans ces lieux. Certaines communes ont néanmoins réussi à échapper à ce système. A Saint-Priest-Ligoure par exemple, chaque voie d'un village porte à son extrémité une plaque avec le nom du village et les numéros qui s'y trouvent. On peut ainsi voir les diverses voies de Violeizeix, non loin de Château-Chervix. Déjà, dans le passé, les noms des communes ont été complétés pour mieux différencier des communes portant le même nom. En 1933, Vicq est ainsi devenu -sur-Breuilh. Et maintenant, certains parlent de quartiers pour désigner nos villages.

Nous en resterons là, mais il est important que l'on soit conscient du trésor culturel limousin que représentent nos noms de lieux et de personnes.



DIFFUSEUR DE SAVOIR, DE DÉCOUVERTE ET DE PARTAGE

## OFFICE DE TOURISME BRIANCE-SUD-HAUTE-VIENNE

28

L'office de tourisme intercommunal Briance-Sud-Haute-Vienne n'est pas seulement le lieu d'accueil pour les touristes en séjour sur le territoire. C'est également un diffuseur d'activités culturelles, de découverte du savoir local, de mise en valeur de notre patrimoine.)

### Fête de la Nature 2025 du 20 au 24 mai :

Balades, expositions, concerts et animations gratuites ont invité à célébrer la nature sous toutes ses formes, à explorer la richesse du vivant et à vivre des moments d'émotion au cœur de nos paysages. L'office de tourisme a proposé une balade contée et musicale sur la lande de la Flotte et du Cluzeau, entre poésie et mélodies celtiques en collaboration avec « Les homards Indosiles » et la commune de Meuzac.

### Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins :

Le 28 Juin, l'office de tourisme BSHV, l'association des Amis de la Tour avec la contribution de l'Association des Amis des tuilleries du Limousin et la participation d'une famille d'anciens tuiliers ont proposé de découvrir l'histoire et les savoir-faire des tuiliers de la Chapelle.

### Journées Européennes du Patrimoine :

De Vicq-sur-Breuilh à Saint-Germain-les-Belles, en passant par Pierre-Buffière, Magnac-Bourg ou La Porcherie, le territoire a ouvert les portes de ses trésors les 20 et 21 septembre: visites guidées, expositions, animations et spectacles qui ont rythmé ce week-end exceptionnel. Musées, écoles, châteaux et monuments accueillent les visiteurs pour dévoiler la richesse du patrimoine local. Parmi les temps forts : la visite de l'Hôtel des 3 Anges et une projection sur l'histoire des ponts et viaducs de Pierre-Buffière et la pièce de théâtre « Maquis, l'ardeur des jours heureux » par la Cie du Sûr Saut à Saint-Germain-les-Belles.

### Expositions à l'Office de tourisme à Magnac-Bourg :

- Du 18 avril au 24 mai 2025 , les œuvres d'Isabelle Collett nous ont plongé dans un univers coloré et poétique. Ses œuvres mêlent finesse, mouvement et émotion pour offrir un

regard singulier sur la nature et la vie. L'artiste a proposé des démonstrations le 24 mai à l'occasion de la Fête de la Nature.



- L'exposition "Le Banquet de la Fabrique", présentée du 1<sup>er</sup> juillet au 20 septembre a fait dialoguer porcelaine, art et savoir-faire dans un hommage vibrant à la création contemporaine.

Trois univers s'y rencontrèrent : Anne Merlet, céramiste, Elvire Blanc Briand, artiste entre art et artisanat et La Maison Degrenne, "Entreprise du Patrimoine Vivant", qui incarne l'excellence de l'Art de Vivre à la française.



- Nous avons participé à **Octobre Rose** avec la vente de différents objets créés par GL Créations France. Tous les bénéfices ont été reversés à l'Association Avenir.

- **Boutique de Noël du 24 novembre au 20 décembre** avec des produits locaux pour faire des cadeaux du terroir.

#### **Expositions à l'Office de tourisme à Saint-Germain-les-Belles :**

- Exposition-vente par l'Association Cous'y Vitte de Saint-Vitte-sur-Briance, du 21 mai au 14 juin, avec de la broderie, mosaïques, quilling art, patchwork.

- Comme en 2024, nous vous avons proposé, une **Boutique éphémère d'artisans locaux** en juillet et en août. Les visiteurs ont pu découvrir le travail des artisans de talent, parfois méconnus et originaux, de notre territoire : avec les métiers du cuir, du bois, des sculptures en serpentines, l'art de la mosaïque, de la céramique, des bijoux fantaisie et bijoux inspirés de la nature, de la tapisserie d'ameublement, relooking meubles vintage, spécialiste de literie naturelle et écologique, une créatrice et couturière de robes d'époque. Des ateliers ont été proposés une fois par semaine.

Depuis l'été 2024, une vaste opération artistique et culturelle a été proposée par différents acteurs du territoire Briance-sud-Haute-Vienne qui invitait les publics à découvrir notre environnement autrement. Nous avons préparé un **programme d'animations de l'été 2025** avec des visites, des rencontres, des ateliers. Avec le soutien des associations locales, des passionnés et des professionnels du patrimoine naturel et culturel, nous vous avons proposé des visites guidées, des ateliers créatifs, des animations gratuites pour les enfants. Les mercredis "**Vamos à la Playa**" sur les 3 plages du territoire en collaboration avec, les ateliers cirque avec Circ'à Pic, les ateliers créatifs du Musée & Jardins Cécile Sabourdy, jeux nature, bibliothèque en plein air et heure du conte de la Maison du Père Castor et la bibliothèque Simone de Beauvoir; pause gourmande avec les glaces de la Ferme de Puy Jaillant et course de bille sur sable.

La commune de Saint-Hilaire-Bonneval était ville départ du **Tour du Limousin-Périgord Nouvelle Aquitaine**. L'équipe de l'Office de tourisme a proposé un stand avec la Maison du

Père Castor et le Musée Cécile Sabourdy dans une ambiance sportive et conviviale.



L'Office de Tourisme travaille conjointement avec le collectif tourisme Haute-Vienne (SPL Terres de Limousin et les offices de tourisme) pour communiquer auprès des touristes et des prestataires, pour la diffusion de la marque « Limousin Nouveaux Horizons ». Nous vous invitons à découvrir le site internet [www.visitlimousin.com](http://www.visitlimousin.com) et sa carte interactive pour vos découvertes, randonnées, sorties et manifestations. L'espace pro du site internet est une ressource très intéressante pour les prestataires touristiques (hébergeurs, restaurateurs, sites de visite...).

#### **REJOIGNEZ-NOUS :**

- [f « Offices de tourisme Briance Sud Haute-Vienne »](#)
- [i « Office de tourisme Briance Sud Haute-Vienne »](#)

#### **A VOTRE SERVICE :**

- OT Briance-Sud-Haute-Vienne à Magnac-Bourg : 05 55 00 89 91
- Bureau d'information Touristique de Saint Germain les Belles : 05 55 71 88 65
- Mail : [ot.briancesudhautevienne@gmail.com](mailto:ot.briancesudhautevienne@gmail.com)
- Office de tourisme à Magnac-Bourg ouvert d'avril à décembre, du mardi au vendredi 9h-12h/14h-18h, samedi 9h-12h
- Bureau d'information touristique de Saint-Germain-les-Belles ouvert en avril et mai et d'octobre à décembre : jeudi 9h-12h/14h-18h. De juin à septembre : du mardi au vendredi 9h-12h/14h-18h, samedi 9h-12h

## LOS MANHACAUDS... DE MANHAC !

### **Cronica dau Pair Liunard #7**

Per respondre a l'article dau Glaudi sus los noms balhats au monde d'un vilatge, ieu vòle, justadament, vos parlar... daus vilatges. Dempuei los prumiers paisans installats sus nòstra terra, lo vilatge es 'na vertadiera marca de la vita rurala en Lemosin. Qu'es au còp l'istòria d'un bocin de país e 'la de tots quilhs que l'i an viscut e travalhat.

L'ocupacion umana, qu'es de'n prumier l'istòria de riches proprietaris, 'quilhs qu'avian de las terras e qu'an laissat lurs noms dins lo paisatge, Dempuei l'època celtica. Un brave exemple en Lemosin, qu'es la granda quantitat de noms de luòcs que se 'chaben en -ac, sufixe d'origina celtica. Au començament, -acos voliá dire « lo domeni de ». Puei arriberen los Romans, que adapteren quò a lurs idèias e a lur lenga, en transformar -acos en -acum. Aitau, un nom coma Magnus, que vòu dire « lo grand » o « lo beau », venguet Manhacum, avant d'évoluar, au fiau dau temps, en Manzac, coma qu'es aüei. Darreir chasque nom de vilatge, l'i a donc una istòria, un òme, una familha, una proprietat, e mai suuent un biais de dire e de pensar lo país.

A 'queu perpaus, fau mencionar lo libre dau Jan-Francés Vinhaud, que l'IEO Lemosin faguet paréisser en 2017, De La Chassagne au Monteil..., una vertadiera referéncia per describir lo « tesmonhatge culturau, uman, istoric e païsatgier » que balhen los noms de luòcs dau Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin. Un obratge precios per tots 'quilhs que s'interessen a la memòria dau país. Vos lo recommande : lo podretz trobar, per exemple, sus lo banc de la Librariá occitana, au mes de decembre, au moment de la fieira de la Nadau.

En parlar de fieira, quò me rapela 'n'istòria : un dissades de fieira a Manzac, dau temps que l'i avia d'enguera de las bestias, la Janòta, qu'era 'na ruda, 'chapitet dos gorrets de lach e los prenguet jos los braç, un de chasque costat. E 'la se'n anet esperar lo long de la rota. Esperet... esperet... Son òme emb la charreta 'ribava pas. Sarrats contra la peitriña de la Janòta, los gorrets se meteren de cedrar tant que podian. Lo grand Talhaprat, cantonier de son estat, qu'era bassietz mocandier, se metet de visar lo tableau, e 'chabet per se 'preimar :

— « Anem, Janòta ! Veses pas qu'ilhs creben de fam ? Qu'esperas-tu per los far tetar ? ». La Janòta se laisset pas treblar e l'i respondet sechament :

— « Vòle ben... mas quantben paias-tu per far nurir los pitits ? »

## LES MAGNACAUDS... DE MAGNAC !

### **(Chronique du Père Lionard #7)**

Pour faire un peu écho à l'article de Claude consacré aux gentilés de nos villages, j'aimerais, justement, vous parler... des villages. Depuis l'installation des premiers paysans sur notre territoire, le village est un véritable repère de la vie rurale en Limousin. Il raconte à la fois l'histoire d'un morceau de pays et celle de tous ceux qui y ont vécu et travaillé.

L'occupation humaine est d'abord l'histoire des propriétaires, des riches possédants, de ceux qui détenaient la terre et qui ont laissé leurs noms inscrits dans le paysage depuis l'époque celtique. Un bel exemple en Limousin est la grande quantité de noms de lieux se terminant en -ac, un suffixe d'origine celtique. À l'origine, -acos signifiait « le domaine de ». Puis vinrent les Romains, qui adaptèrent ces noms à leur langue et à leur manière de penser, transformant -acos en -acum. Ainsi, un nom comme Magnus, qui signifie « le grand » ou « le beau », devint Manzac, avant d'évoluer au fil du temps pour donner Manzac, tel que nous le connaissons aujourd'hui. Derrière chaque nom de village se cache donc une histoire, un homme, une famille, une propriété, et bien souvent une manière particulière de nommer et de comprendre le territoire.

À ce sujet, il faut citer le livre de Jean-François Vignaud, que l'IEO Limousin a publié en 2017, De La Chassagne au Monteil..., une véritable référence pour comprendre le « témoignage culturel, humain, historique et paysager » porté par les noms de lieux du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin. Un livre précieux pour tous ceux qui s'intéressent à la mémoire du pays. Je vous le recommande vivement : on peut notamment le trouver sur le stand de la Librariá occitana, au mois de décembre, lors du marché de Noël.

En parlant de foire, cela me rappelle une histoire : un samedi de foire à Magnac, à l'époque où il y avait encore du bétail, la robuste Jeannette achète deux porcelets de lait et les cale sous ses bras, un de chaque côté. Puis elle attend, plantée au bord de la route. Elle attend encore et encore... Son mari tarde à arriver avec la charrette. Les porcelets se mettent à crier de toutes leurs forces, pressés contre la poitrine de Jeannette. Le grand Taillepra, cantonnier de son état, observe la scène et lance, un peu moqueur :

— « Allons, Jeannette ! Tu ne vois pas qu'ils meurent de faim ? Qu'est-ce que tu attends pour les faire téter ? » Mais, Jeannette ne se laisse pas démonter et lui répond aussi sec :

— « D'accord... mais combien tu me paies pour nourrir tes enfants ? »

## NAISSANCES

DAUHER Soway, Deborah ..... le 10 janvier  
 SIRIEIX Léon ..... le 13 mars  
 SOUBEYRE Suzanne ..... le 15 juin  
 BESSE DUCOUR Apolline ..... le 08 juillet  
 BOULAIS Victoire ..... le 08 septembre  
 BRUNEAU Iris, Margaux ..... le 21 septembre  
 PECOUT Ewen, Diego ..... le 16 octobre  
 DELCLUZE Luna ..... le 27 décembre

## MARIAGES

VITALE Romain et RALLU Priscillia, Christiane, Dominique ..... le 30 avril  
 BOUCLET Georges, Jean, André et DUFUT Isabelle, Sylvie ..... le 03 mai  
 FOUETILLOU Antoine, Philippe et MAZABRAUD Laetitia ..... le 28 juin  
 THOURAUD David, Gaylord et DEVAUD Elisabeth ..... le 05 juillet

## DÉCÈS

COURTAUD Daniel, René, Marcel époux de Colette, Madeleine, Renée LEPORCHER ..... le 10 avril  
 BLANZAT Denise, Marie, Yvonne veuve de Louis BASTIER ..... le 05 mai  
 PARNEIX Ludivine ..... le 02 juin  
 DEMARS Liliane épouse de Jean-Michel BIGORIE ..... le 23 août  
 PAUZET Jean, Marc ..... le 26 août  
 SOUBEYRE Suzanne ..... le 27 août  
 GAUTHIER Roland, Charles époux de Marie, Noëlle PORTEFAIX ..... le 16 septembre  
 MALITTE Firmin époux de Marcelle, Jacqueline PEYRINET ..... le 20 octobre  
 PEREIRA Custodio époux de Ana, Maria DA CUNHA ..... le 23 octobre  
 VAN AUDENAERDE Ginette, Anny, Dany épouse de Jean-Claude, André BROSSAUD ..... le 28 octobre  
 PEYRINET Michèle épouse de Daniel, Roger VILLECHAUMEIX ..... le 18 novembre  
 CLAVIÉ Maryse veuve de Alain, Jean, Claude BIAGGI ..... le 05 décembre  
 BOMBAUD Xavier, Michel ..... le 09 décembre  
 BETOULE René, Edouard époux de Denise FAURE ..... le 12 décembre  
 MARIAUD Pierre, Jean, Baptiste veuf de Michèle, Denise, Raymonde HÉLIAS ..... le 20 décembre  
 BRAMI Suira, Simone épouse de Guy DEZON-POMAREL ..... le 30 décembre

La Communauté de communes Briance Sud Haute-Vienne se compose de 11 communes, de différentes tailles, avec une population d'un peu plus de 9000 habitants.

La communauté de communes exerce plusieurs compétences qui pour certaines sont obligatoires et d'autres facultatives, celles-ci sont choisies par le Conseil communautaire.

La voirie fait partie d'une des compétences, l'année dernière il n'y pas eu de travaux à cause de la panne du véhicule affilié; après réflexion et étude auprès de plusieurs entreprises de travaux publics la commission voirie s'est réunie et a décidé l'achat d'un nouveau camion, qui devrait être opérationnel au printemps.

### Les autres compétences sont :

le développement économique, l'environnement, la petite enfance, le tourisme et la culture.

## ASSAINISSEMENT

**À compter du 01/01/2026**

Branchement assainissement.....	700,00 €
Part fixe assainissement.....	10,00 €
Prix assainissement (par m <sup>3</sup> ).....	1,50 €

## CAMPING MUNICIPAL

**À compter du 01/01/2026**

Forfait Journalier.....	11,00 €
Forfait vidange camping-car hors nuitée.....	3,00 €
Caution Prise.....	40,00 €
Utilisation douche uniquement.....	2,00 €
Garage Mort.....	3,00 €

## CAUTIONS

**À compter du 01/01/2026**

Tables et bancs.....	150,00 €
Barnum 4x4 .....	500,00 €
Sonorisation extérieure du bourg.....	1 000,00 €
Sonorisation portative .....	100,00 €

## SALLE DES FÊTES

**À compter du 01/01/2026**

### RÉUNION SALLE DES FÊTES ET ESPACE BRIANCE BREUILH

Caution.....	200,00 €
Heure de ménage (en cas de défaillance) ....	40,00 €
Habitants.....	Gratuit
Extérieurs.....	54,00 €

### LOCATION SALLE DES FÊTES

Caution.....	500,00 €
Heure de ménage (en cas de défaillance) ....	40,00 €

### Salle des Fêtes avec cuisine et ustensiles

Associations communales.....	Gratuit (mais caution)
Habitant de la Commune	
• 1 jour .....	215,00 €
• 2 jours.....	270,00 €
Hôtelier de la Communauté de Communes BSHV	
• 1 jour .....	270,00 €
• 2 jours.....	320,00 €
Habitants extérieurs ou sociétés	
• 1 jour .....	350,00 €
• 2 jours.....	380,00 €

### Réfectoire avec cuisine et ustensiles

Associations communales.....	Gratuit
Habitant de la Commune	
• 1 jour .....	160,00 €
• 2 jours.....	215,00 €
Hôtelier de la Communauté de Communes BSHV	
• 1 jour .....	215,00 €
• 2 jours.....	270,00 €
Habitants extérieurs ou sociétés	
• 1 jour .....	280,00 €
• 2 jours.....	320,00 €

### Salle des Fêtes sans cuisine et ustensiles

Associations communales.....	Gratuit (mais caution)
Habitant de la Commune	
• 1 jour .....	110,00 €
• 2 jours.....	160,00 €
Habitants extérieurs ou sociétés	
• 1 jour .....	240,00 €
• 2 jours.....	280,00 €

## Réfectoire sans cuisine et ustensiles

Associations communales ..... Gratuit (mais caution)

Habitant de la Commune

• 1 jour .....	60,00 €
• 2 jours.....	100,00 €

Habitants extérieurs ou sociétés

• 1 jour .....	80,00 €
• 2 jours.....	150,00 €

## Réservation Salle des Fêtes

Réservation - Annulation tardive..... 150,00 €

Dépassement week-end (salle prise dès le vendredi ou rendue le lundi)..... 100,00 €

## ENTRÉES CHARETIÈRES

**À compter du 01/01/2026**

Complète : 6 mètres :

2 buses + 2 têtes de buses .....	850,00 €
Mètre linéaire supplémentaire.....	120,00 €
Uniquement 2 têtes de buses.....	600,00 €
Facturation/Dégâts causés par des entreprises (/heure + matériaux)	100,00 €

## COPIEUR

**À compter du 01/01/2026**

Copie ou impression

• A4 recto noir .....	0,20 €
• A4 recto/verso noir .....	0,30 €
• A4 recto couleurs .....	0,40 €
• A4 recto/verso couleurs.....	0,60 €
• A3 recto noir .....	0,40 €
• A3 recto/verso noir.....	0,50 €
• A3 recto couleurs.....	0,90 €
• A3 recto/verso couleurs.....	1,10 €

## CIMETIÈRE COMMUNAL

Les concessions sont perpétuelles

Concession cimetière (au m<sup>2</sup>) ..... 35,00 €

### Occupation caveau communal

• pendant les 12 premiers mois (par mois - 1 <sup>er</sup> mois gratuit) .....	25,00 €
• pour les mois suivants (par mois) .....	51,00 €

## COLOMBARIUM

Les concessions sont accordées pour une période de 30 ans.

Une case..... 1 000,00 €

Renouvellement de concession..... 600,00 €

## CAVURNE

Les concessions sont accordées pour une période de 30 ans.

Une cavurne..... 650,00 €

Renouvellement cavurne .....

..... 350,00 €

## ÉCOLE

**À compter du 01/09/2025**

### CANTINE SCOLAIRE

Enfant..... 2,39 €

Enseignant .....

5,75 €

*Il est rappelé que les repas ne sont décomptés qu'à partir de 4 jours consécutifs d'absence.*

### GARDERIE MUNICIPALE

Matin .....

1,42 €

Soir .....

2,12 €

Matin et soir sur un même jour .....

3,40 €